



MUNICIPALITÉ DE
GRIMISUAT

Participation Magic Pass Saison 2023/2024

Titulaire(s) de l'abonnement :

Nom	Prénom	Date de naissance

Coordonnées de remboursement :

Titulaire du compte :

Nom : Prénom :

Adresse :

Localité :

Numéro de téléphone :

Banque : Nom de la banque :

IBAN : CH

CCP : IBAN : CH

Date : Signature :

A joindre obligatoirement le justificatif d'achat de l'abonnement ainsi que la copie de la carte « étudiant » ou « apprenti » pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Pour les 6 à 15 ans (nés entre 2008 et 2017) : participation de la commune de CHF 189.00

Pour les étudiants/apprentis de 16 à 25 ans (nés entre 1998 et 2007) : participation de la commune de CHF 160.00

Le formulaire doit être retourné à l'administration communale de Grimisuat, Place Mgr Balet 1, 1971 Grimisuat ou par courriel à administration@grimisuat.ch au plus tard dans les trois mois qui suivent l'achat de l'abonnement Magic Pass.